

1er Blitz de la Grand'Rue 2025

Règlement Intérieur du tournoi

Saison 2025 – 2026

Article 1 : Conditions générales

Le club de Poitiers-Migné Echecs, dont le siège social se situe au 171 Grand'Rue 86000 POITIERS, organise le 1er Blitz de la Grand'Rue 2025.

Le lieu du tournoi est le local du club de Poitiers-Migné Echecs au 171 Grand'Rue 86000 POITIERS.

Le règlement Fédéral R03 s'applique prioritairement en cas de discordance avec le présent règlement.

Article 2 : Modalités du tournoi

Les résultats des parties compatibles seront enregistrés pour le classement FFE Rapide.

2.1 Règles du jeu : Les règles du jeu sont celles adoptées par le 93e Congrès de la FIDE à Chennai (Inde) applicables au 1er janvier 2023.

2.1.1 L'annexe B3 des parties en cadence Blitz s'applique à ce tournoi

2.1.2 Le forfait est déclaré après 2 minutes de retard

2.2 Appariement : Les appariements se font au système Suisse intégral (règles FIDE C.04) assisté par ordinateur (programme PAPI d'Erick MOURET). Seront appariés à la première ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et auront réglé leurs droits d'inscription dans les limites prévues (cf. article 3). Les joueurs retardataires ne pourront pas être appariés.

Les appariements seront affichés 2 minutes avant le début de la ronde.

2.3 Nombre de Rondes : Sept (7).

2.4 Classement : Le classement se fera au total des points marqués (partie gagnée : 1 point, partie nulle : ½ point, partie perdue : 0 point).

2.5 Départage : Les départages du classement individuel sont dans l'ordre : le Buchholz tronqué, le cumulatif, la performance. Pour le Buchholz tronqué, le logiciel PAPI choisit de tronquer les deux valeurs les plus faibles et le calcul se base sur l'ancienne méthode de calcul du score ajusté.

2.6 Cadence : La cadence est de 3 minutes + 2 secondes par coup, dès le 1er coup et pour toute la partie.

2.7 Droits d'inscription : 2€

Article 3 : Horaires

Pointage de 18h à 21h00

Ronde 1 à 21h05, ronde 2 à 21h20, ronde 3 à 21h 35, ronde 4 à 21h50, ronde 5 à 22h10, ronde 6 à 22h25, Ronde 7 à 22h40

Pause de 5 min après la dernière partie de la ronde 4.

Article 4 : Prix

Livres/lots à gagner.

Article 5 : Organisation

À la fin de la partie les joueurs remettent les jeux et les pendules à leur position de départ. Le résultat inscrit par le vainqueur (ou le conducteur des Blancs en cas de nulle) est noté sur l'écran mis à leur disposition à cette fin.

En cas de réclamation à propos d'un résultat, les joueurs auront jusqu'à la publication des appariements de la deuxième ronde immédiatement à la suite de la ronde concernée pour que ce résultat soit pris en compte dans le cadre du tournoi. (Pour une réclamation sur un résultat de la ronde N, les joueurs auront jusqu'à la publication des appariements de la ronde N+2 pour que la modification soit prise en compte dans le cadre du tournoi) Cela concerne le classement permettant l'attribution des prix ainsi que les appariements pour le reste du tournoi. Dans le cas contraire, le résultat sera modifié uniquement pour la prise en compte dans le classement Elo.

Article 6 : Règles de comportement

- Le comportement des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition.
- Une tenue et un comportement corrects sont exigés.
- Éviter toute discussion et toute lecture suspecte.
- Les analyses et les parties amicales sont interdits dans la salle du tournoi.
- Les spectateurs ne doivent pas perturber les parties en cours.
- Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans la salle du tournoi.
- On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Un joueur forfait sans excuse à une ronde n'est pas apparié à la ronde suivante. De tels abandons seront signalés au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage.
- Les téléphones portables et autres moyens électroniques de communication sont interdits dans la zone de jeu. La découverte d'un tel appareil non éteint ou sa sonnerie en cours de partie entraînera la perte de la partie pour son détenteur.

Article 7 : Arbitrage

Le tournoi est arbitré par Alexis LATHIERE, Arbitre Fédéral d'Open de niveau 1 (AFO1).

Article 8 : Acceptation du règlement

Les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur et la Charte du joueur d'échecs.

Poitiers-Migné Echecs (Organisateur)
Inès LERICHE

Arbitre principal
Alexis LATHIERE